

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903



M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de

Mespaul

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. *Non*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

Paroisse de

Mespaul

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. *Oui*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. *par M^{lle} Manfort*

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. *2 : M^{lle} André pour M^{me} la mère*

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. *soixante-seize ou dix-sept*

Et combien de pensionnaires ?

R. *aucune*

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. *à M^{le} L. Baron Salais de Montouquy*

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. *par des personnes charitables*

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. *ne l'a jamais été*

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. *Oui*

Quel en est le nombre ?

R. *Deux*

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. *à la Congrégation de filles de la Ste Vierge de Vanne*

des Sœurs de la Retraite

Veillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.

